

Bretagne, Ille-et-Vilaine, Fougères,
67-71, boulevard Faucheux

Rapport de diagnostic

sous la direction de

Laurent Beuchet

avec la collaboration de

Teddy Béthus
Géraldine Jouquand

Inrap Grand Ouest

Août 2020

Bretagne, Ille-et-Vilaine, Fougères,
67-71, boulevard Fauchoux

Rapport de diagnostic

sous la direction de

Laurent Beuchet

avec la collaboration de

Teddy Béthus
Géraldine Jouquand

Inrap Grand Ouest

37, rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

Août 2020

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thesaurus
8	Intervenants
10	Notice scientifique
10	État du site
11	Localisation de l'opération
12	Arrêté de prescription
18	Projet d'intervention
21	Arrêté de désignation

Résultats

24	1. Résultats
24	1.1 Présentation générale de l'étude
25	1.2 Présentation du contexte topographique et historique
27	1.3 L'hôtel du Lion d'Or - Analyse du bâti
30	1.4 Sondages archéologiques
35	1.5 Eléments de chronologie et synthèse
37	2. Bibliographie
3	3. Liste des figures Phase 5 : l'Hôtel Maudit

Inventaires

42	Inventaire des US
43	Inventaire du mobilier
44	Inventaire des photos
45	Inventaire des minutes



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**



Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Ille-et-Vilaine

Commune
Fougères

Adresse ou lieu-dit
67-71. boulevard Fauchoux

Codes

code INSEE
35115

ordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x(L93): 388 310
y(L93): 6814 35
z(L93): 101 m NGF

Références cadastrales

Commune
Fougères

Année
non précisée

Section(s) et parcelle(s)
AT 98, 99, 100

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Propriétaire du terrain

Ville de Fougères

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2019-396

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2020-162

Référence du projet Inrap
D 135561

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Ville de Fougères

Nature de l'aménagement

Construction d'un CIAP

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Laurent Beuchet, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37, rue du Bignon
35 577 Cesson-Sévigné cedex
grand-ouest@inrap.fr
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50 coordination

Dates d'intervention sur le terrain

diagnostic
du 14 au 24 juin 2020

Emprise diagnostic

Emprise prescrite
1000 m²

Emprise diagnostiquée
30 m²

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
- Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Four
- Fosse
- Fosse parcellaire
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Stèles

Etudes annexes

- Géologique
- Datation
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
-

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Elena Paillet, SRA	Conservatrice du patrimoine	Contrôle scientifique
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Laurent Beuchet, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Responsable de l'opération

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Elena Paillet, SRA	Conservatrice du patrimoine	Contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du DAST	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire de centre	Mise en place et suivi de l'opération
Isabelle Giron-Audeoud, Inrap	Ingénieur sécurité	Mise en place et suivi de l'opération

Aménageur

Prénom Nom, organisme d'appartenance

Ville de Fougères

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Laurent Beuchet, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Responsable de l'opération
Teddy Bethus, Inrap	Assistant d'étude	Fouille, enregistrement
Géraldine Jouquand, Inrap	Technicienne	Fouille, enregistrement
Frédéric Boumier, Inrap	Topographe	Relevés et plans

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Laurent Beuchet, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Responsable de l'opération
Frédéric Boumier, Inrap	Topographe	Relevés et plans
Patrick Pihuit, Inrap	Dessinateur, infographe	PAO

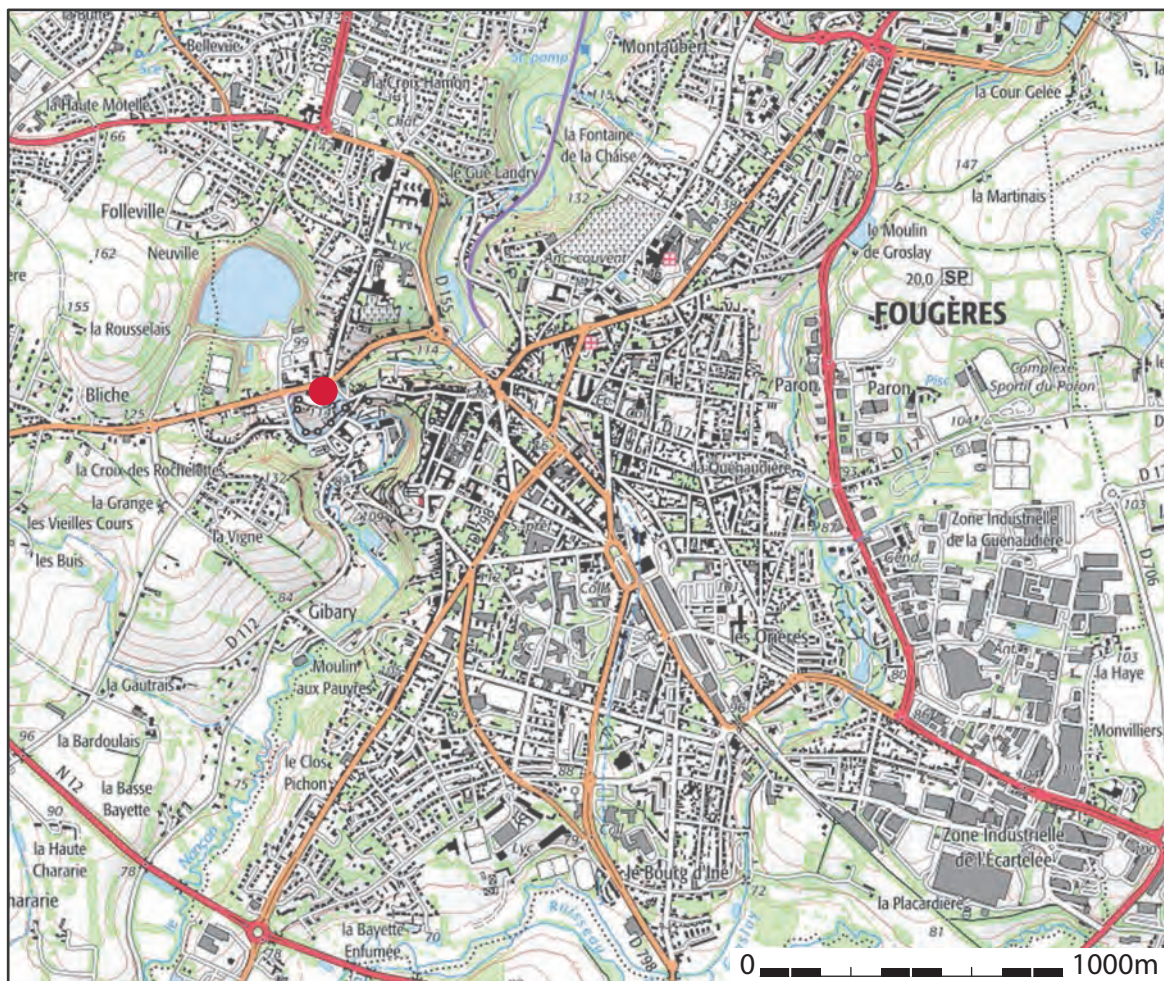
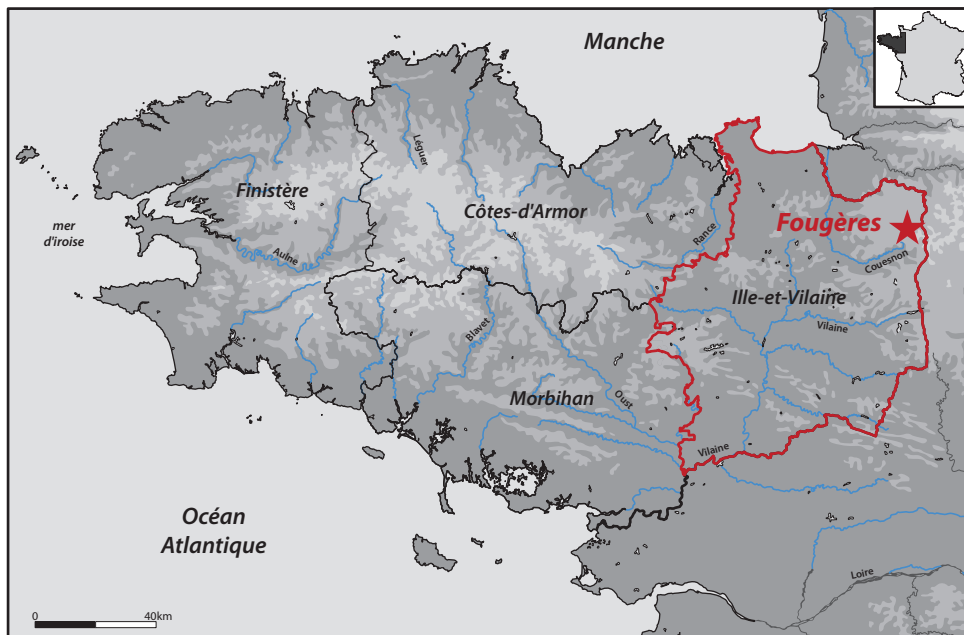
Notice scientifique

Le diagnostic réalisé sur les parcelles 98, 99 et 100, section AT du cadastre de Fougères a été réalisé sur prescription du service régional de l'Archéologie de Bretagne, en préalable à la restructuration du bâti pour l'implantation d'un centre d'interprétation des patrimoines. Le terrain est situé en périphérie immédiate du château de Fougères, et d'un ancien ouvrage de défense de l'entrée de la ville close médiévale. L'étude de documents graphiques anciens montre que le secteur a été fortement restructuré à la fin du XVIII^e siècle pour le percement d'une nouvelle route vers Rennes. L'analyse du bâti de l'ancien hôtel du Lion d'Or montre la grande homogénéité de la construction, datable de la fin du XVIII^e siècle, en lien avec le nouvel axe de circulation. Les sondages pratiqués, notamment, dans la cave du bâtiment confirment cette datation et l'absence d'occupations antérieures.

État du site

A l'issue de l'opération et conformément au souhait de l'aménageur, la tranchée ouverte en bordure de la voie publique a été remblayée. Les sondages ouverts dans la cave sont restés ouverts.

Localisation de l'opération



Arrêté de prescription



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE

25 NOV. 2019

INRAP 6591

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Elena PAILLET
Poste : 02 99 84.59.00
elena.paillet@culture.gouv.fr
Réf. : 2019/EP/VC/498

Rennes, le 18 novembre 2019

Le Conservateur régional de l'archéologie

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE Cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique
Réf : Fougères, 67, 69, 71 boulevard Faucheux (35)

PJ : arrêté n° 2019-396

Je vous prie de trouver ci-joint l'arrêté portant prescription de diagnostic archéologique relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence.

Les coordonnées des maîtres d'ouvrage de l'opération sont :

Ville de Fougères
BP 60111
35301 FOUGÈRES

Sauf refus motivé de votre part ou du responsable désigné pour cette opération, le rapport final d'opération, au format pdf, sera remis et versé en ligne dans la bibliothèque numérique de la DRAC Bretagne et consultable.

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

D 131561



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE

25 NOV. 2019

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2019-396 du 18 novembre 2019

Service régional de
l'archéologie

ARRÊTÉ n° 2019-396 portant prescription de diagnostic archéologique

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2018 DRAC/DSG en date du 19 novembre 2018 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2018 portant subdélégation de signature ;

VU la demande anticipée de prescription archéologique préventive en date du 4 octobre 2019 présentée par la ville de Fougères relative au projet de création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et des Patrimoines sur un terrain situé à Fougères, 67, 69, 71 boulevard Fauchoux, reçue par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie le 04 octobre 2019 ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, le projet est implanté au pied du château médiéval de Fougères et au cœur de la ville ancienne ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTÉ

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : FOUGÈRES
Lieu-dit : 67, 69, 71 boulevard Faucheux
Cadastre : section : AT parcelles : 98, 99, 100

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 1 000 m² environ, est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.


Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la ville de Fougères et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 18 novembre 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataires :
Ville de Fougères – BP 60111 – 35301 Fougères
INRAP



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

**Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2019-396
portant prescription de diagnostic archéologique**

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

Région :	Bretagne	
Département :	Ille-et-Vilaine	
Commune :	FOUGÈRES	
Lieu-dit :	67, 69, 71 boulevard Fauchoux	
Cadastre :	section : AT	parcelles : 98, 99, 100
pétitionnaire :	Ville de Fougères	

Emprise du diagnostic archéologique : 1 000 m² environ

Objectifs :

Le futur centre d'Interprétation de l'Architecture et des Patrimoines de Fougères est implanté au pied du château de Fougères, dans une zone en partie remaniée par la construction de bâtiments au XX^e siècle. Cependant, des zones non bâties sont encore accessibles et seront impactées par les futurs travaux.

Le diagnostic doit viser à améliorer la connaissance de la partie Nord du parvis du château afin de déterminer notamment quels types d'occupations pouvaient se trouver dans cette zone. Les modifications y ont été nombreuses au fil des siècles (y compris le détournement du cours du Nançon qui coule aujourd'hui dans les douves). On sera donc attentifs à tous les témoignages présents pouvant expliquer l'évolution de cette zone de la commune de Fougères, encore mal connue.

Situé à l'Est de l'emprise du projet, le bâtiment du restaurant « le Lion d'Or » est considéré comme datant du XIII^e. Cependant, des éléments architecturaux en façade comme à l'intérieur (cheminée monumentale, cage d'escalier) pourraient suggérer une histoire plus ancienne. Le diagnostic portera donc également sur ce bâtiment. Les deux autres bâtiments destinés à être réutilisés dans le cadre du projet semblent plus récents.

Principes méthodologiques :

Dans la partie Ouest, la détection des vestiges nécessitera la réalisation d'une ou plusieurs tranchées organisée(s) de façon pertinente à la pelle mécanique munie d'un godet lisse.

Si des vestiges organisés sont détectés durant cette phase, des fenêtres élargies devront être réalisées autant que possible afin de contribuer à caractériser et dater les structures et ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués en fonction des besoins afin de préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné et discuté avec le service régional de l'archéologie. Les strates et structures mises au jour devront être relevées et localisées sur plan.

Un diagnostic de bâti sera également réalisé, en priorité sur le bâtiment du restaurant (AT 100). Il portera sur l'extérieur comme l'intérieur du bâtiment en fonction des possibilités d'accès. Des prélèvements pour analyses pourront être envisagés (escalier, poutres ?). Une lecture plus simple de bâti pourra également être réalisée sur les façades des autres bâtiments (notamment l'ancienne « maison de quartier ») afin de repérer, par exemple, d'éventuels réemplois dans les maçonneries.

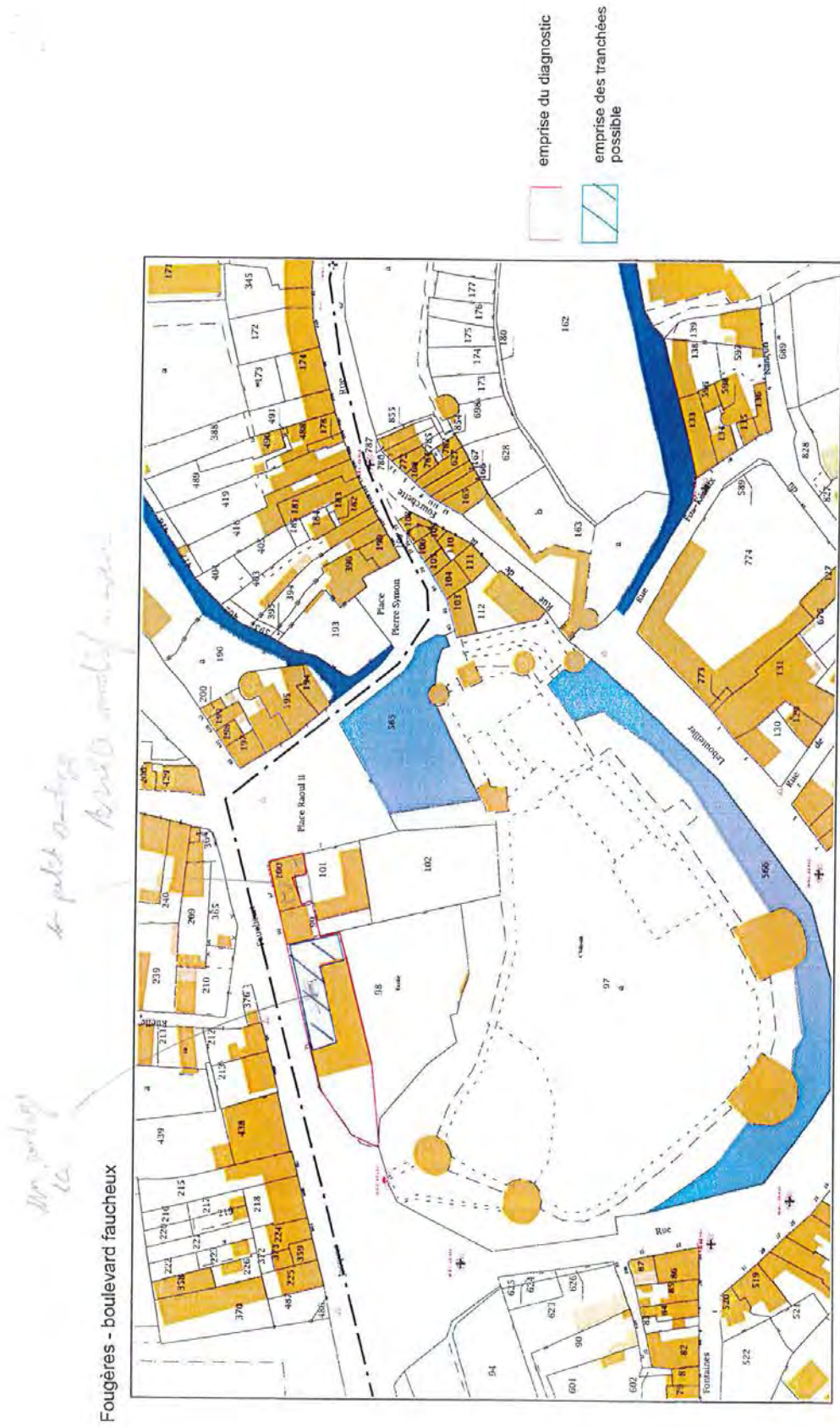
Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic, sur fond de courbes de niveau, figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées), les localisations des stratigraphies observées et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, le 18 novembre 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER



Projet d'intervention

Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Inrap

Le Directeur-adjoint scientifique et technique

Réf : MB/TA/2020/446

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n°IA 180 867 8277 2

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée
«FOUGERES (35), 67, 69, 71 BOULEVARD
FAUCHEUX »

Opération : D131561 – Arrêté n° 2019-396

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

Cesson-Sevigné, le 17/02/2020

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d' accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 25 novembre 2019 portant sur le diagnostic dénommé « FOUGERES (35), 67, 69, 71 BOULEVARD FAUCHEUX » sur la commune de Fougères dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU

f°



P.J. : projet de diagnostic

Direction interrégionale
Grand Ouest
37 rue du Bignon CS 67737
35577 Cesson-Sevigné cedex
tél. +33 (0)2 23 36 00 40
fax +33 (0)2 23 36 00 50
www.inrap.fr

+

Diagnostic archéologique D131561
FOUGERES (35), 67, 69, 71 BOULEVARD FAUCHEUX

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne		Département	Ille-et-Vilaine	
Commune	Fougères				
Lieu-dit	67, 69, 71 BOULEVARD FAUCHEUX				
Cadastre	Fougères : AT 98, 99, 100				

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2019-396	25-11-2019	1000 m ²	-	17/02/2020
Modification	-				

Contexte actuel	Urbain	Contexte particulier	
Nature archéologique	Stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2019-396, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

Laurent Beuchet

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de deux sondages à l'extérieur des bâtiments. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

Un diagnostic du bâti sera également réalisé, en priorité sur le bâtiment du restaurant. Il portera sur l'extérieur comme l'intérieur en fonction des possibilités d'accès. Les façades des autres bâtiments seront étudiées plus sommairement. Des sondages manuels pourront également être réalisés à l'intérieur du bâti.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	6 jours	4 jours
Technicien	5 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Mini-pelle	2 jours	1 jour

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	5 jours	6 jours
Technicien	5 jours	2 jours
Dessinateur		6 jours
Photographe	2 jours	2 jours
Spécialiste (céramo)		5 jours
Topographe	4 jours	2 jours


Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Mini-pelle	2 jours	1 jour

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
10 jours	10 jours	Mai/juin 2020

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST	<i>pa</i>
Michel-Alain Baillieu	

Arrêté de désignation



COURRIER REÇU LE
17 mai 2020
INRAP 99

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2020-162 du 25 mai 2020

Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2020-162 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2019-396

La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 21 février 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 9 mars 2020 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n°2019-396 du 18 novembre 2019 portant prescription de diagnostic archéologique à réaliser à FOUGÈRES, 67, 69, 71 boulevard Faucheux (35) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

ARRÊTE

Article 1^{er} : M. Laurent BEUCHET (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2019-396.

Article 2 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Laurent BEUCHET.

Fait à Rennes, le 25 mai 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie


Olivier KAYSER

Destinataire :
M. Laurent BEUCHET

Copie :
Inrap
Ville de Fougères

II. Résultats

1. Résultats

1.1 Présentation générale de l'étude

Le diagnostic réalisé sur les parcelles cadastrées AT 99, 99 et 100, à Fougères a été réalisé sur prescription du service régional de l'archéologie, en préalable au réaménagement du bâti existant en centre d'interprétation des patrimoines par la ville de Fougères. L'ensemble est situé en bordure du boulevard Faucheux (n° 67 à 71), à proximité immédiate du château de Fougères, et de l'emplacement présumé de la porte de la ville dite « porte de Rillé », ouvrant sur la rue et le faubourg du même nom.

Le futur centre d'interprétation des patrimoines réoccupera les bâtiments existants après leur réhabilitation. Ils sont constitués d'est en ouest d'un bâtiment dit « l'hôtel du Lion d'or », datable du XVIII^e siècle (parcelle AT 100), muni d'une cave accessible par une cour au sud, d'une maison de ville datable du XIX^e siècle, également munie d'une cave (parcelle AT 99), enfin de l'ancienne école « Raoul II » désaffectée (parcelle AT 98). Un bâtiment de liaison pourra être construit entre les deux ensembles formés par l'école d'une part, la maison et l'ancien hôtel d'autre part. La présence d'une cheminée au sous-sol de l'hôtel du Lion d'Or, possiblement plus ancienne que la construction, ainsi que le contexte général au pied du château et proche de l'ancienne entrée de ville ont motivé la prescription du diagnostic. Celui-ci devait vérifier la présence éventuelle de vestiges antérieurs à l'hôtel dans la cave de celui-ci, et les caractériser le cas échéant. Une tranchée devait également reconnaître les terrains situés au nord de l'école Raoul II, à l'emplacement projeté d'un nouveau bâtiment. L'opération a été réalisée du 15 au 24 juin 2020, dans la période particulière de déconfinement suite à la pandémie de Covid-19. La mise en place de mesures particulières d'hygiène et de protection des personnels a été grandement facilitée par la mise à notre disposition de locaux dans l'ancienne école par la municipalité de Fougères. De même, l'enlèvement partiel de la dalle de béton et le débarras des débris encombrant les caves a été réalisé par les services techniques municipaux avant notre intervention. Nous les en remercions.

Deux sondages ont été ouverts manuellement dans la cave de l'hôtel du Lion d'Or, après nettoyage et analyse rapide des élévations (Sondages 1 et 2, **fig. 1**). Il n'a pas été jugé nécessaire d'ouvrir le sondage complémentaire éventuel dans la cour. Le sondage au nord de l'école a été ouvert à la pelle mécanique de 6 T, munie d'un godet de curage large de 1,60 m (Sondage 3). La tranchée, ouverte à proximité de l'espace public, a été rebouchée à l'issue de l'étude (**fig. 2**). En revanche, les sondages dans la cave ont été laissés ouverts, avec l'accord de la mairie des services municipaux. La post-fouille a été réalisée dans la deuxième quinzaine de juillet.

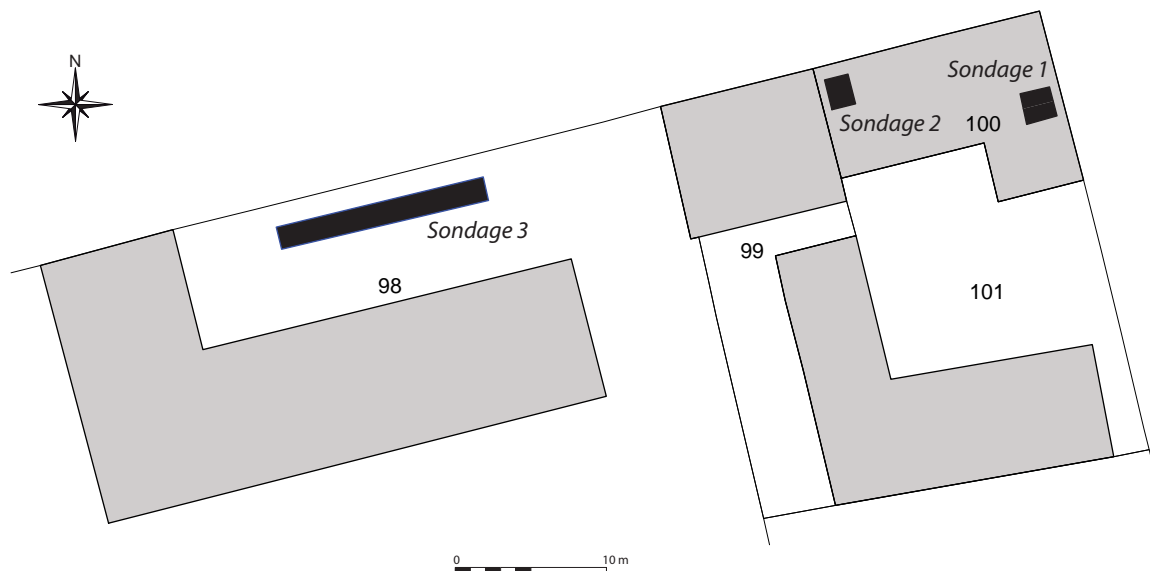


Fig. 1 Localisation des sondages sur le plan cadastral de Fougères, section AT.

DAO L. Beuchet, Inrap



Fig. 2 Vue générale de la tranchée 3, rebouchée à l'issue du diagnostic, depuis le nord-est.

Cliché L. Beuchet, Inrap

1.2 Présentation du contexte topographique et historique

Le château de Fougères est relativement bien documenté. Il a fait l'objet de plusieurs études, le plus souvent inédites : fouille de la 3^e enceinte entre 1985 et 1988 (Caziot 1985), (Champagne 1988), étude du logis (Beuchet 2000) et sondages (Beuchet 2004), parfois reprises dans des publications de synthèses (Amiot 2000), (Bachelier 2013). En revanche, ces études se sont intéressées exclusivement à la forteresse elle-même et à son emprise délaissant le plus souvent ses abords immédiats. Seul le secteur de la « rue de la Fourchette » a fait l'objet d'une étude partielle assez succincte, dans le cadre d'un diagnostic récent (Battais 2017).

Le secteur au nord du château n'a fait l'objet d'aucune étude. Un rapide examen documentaire montre qu'il a subi des transformations importantes de sa topographie. Un plan accompagnant la « description historique, topographique et naturelle de l'ancienne Armorique », rédigée par Paul-Christophe de Robien vers 1756 (fig. 3) montre en effet un paysage bien différent de l'actuel,

Fig. 3 Vue de détail du plan « de Robien », daté de 1756.

Bibl. Municip. Rennes, sans cote



et sans doute assez proche de la disposition médiévale. Le boulevard Faucheux n'existe pas alors et une barre rocheuse imposante prolonge vers le nord le rocher sur lequel est construit le château (appelé Rocher de la Couarde - n° 12 du plan). Un ouvrage défensif l'occupe partiellement, relié au château par les tours d'Amboise. Le Nançon qui coule au pied du château décrit une large boucle autour de cette barre rocheuse. Tout le flanc nord du château est baigné par l'étang de la Couarde (n° 18 du plan). Il semble fermé par une chaussée installée au pied de l'ouvrage détaché. L'exhaussement des eaux permettait d'alimenter le fossé séparant l'ouvrage de la Couarde du château, attesté par le pont levis toujours lisible sur les tours d'Amboise et, au-delà, la douve creusée au pied du rempart sud et des deux tours d'artillerie. Cette disposition est conforme au plan dressé par Loiseleur en 1738 (fig. 4). La transformation radicale des lieux est consécutive au percement de la nouvelle route de Rennes, à la fin du XVIII^e siècle, dont les plans d'étude sont conservés aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine (fig. 5).

Fig. 4 Plan général du château de Fougères dressé par Loiseleur en 1738.

arch. Municip. Fougères, sans cote



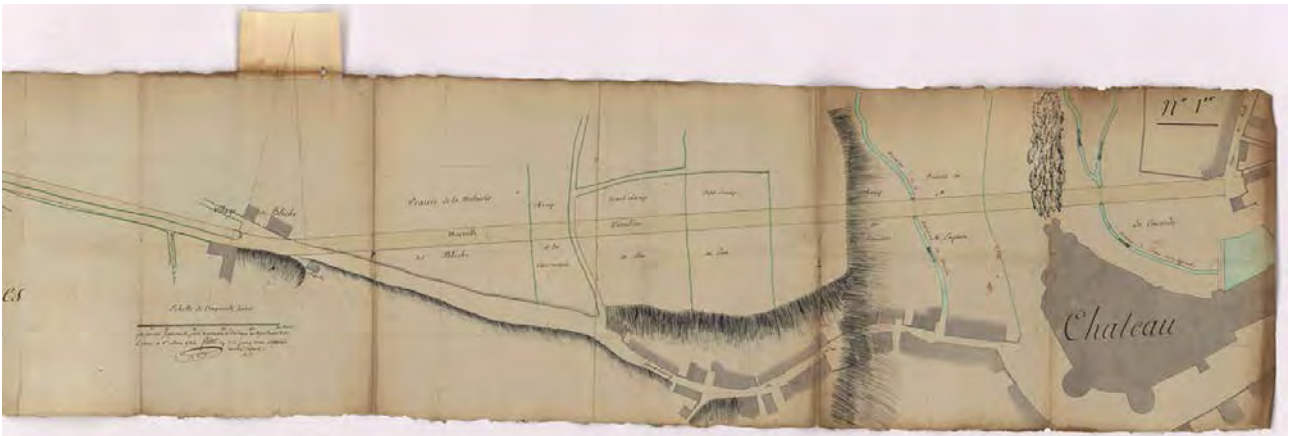


Fig. 5 Plan du projet de percement de la nouvelle route de Rennes, fin XVIIIe s.

Arch. I & V, C 387-1

Ce document montre le nouveau tracé, destiné à dévier le passage de l'ancien faubourg dit « du Gaz » ou « du Gast » par un nouveau tracé rectiligne coupant le relief. On note que sur ce document, l'ouvrage avancé dit « demi-lune » figurant sur les documents antérieurs n'est plus mentionné, et que l'ancien étang de la Couarde est déjà partiellement comblé, attestant de travaux avant le percement de la route. Le cadastre ancien, dressé en 1821 (AD 35 3P 115, feuille B1), montre la nouvelle « grand route de Rennes », ainsi que le bâtiment de l'hôtel du Lion d'Or et ses dépendances autour d'une cour (fig. 6). En revanche, ni la maison attenante ni l'école, plus récentes, ne sont figurées.

Fig. 6 Extrait de la feuille B1 du cadastre ancien de Fougères.

Arch. I & V, 3P_115_005



1.3 L'hôtel du Lion d'Or - Analyse du bâti

L'hôtel du Lion d'Or est un bâtiment de deux niveaux plus combles, sur caves, construit en moellons de schiste liés au mortier de chaux, dessinant un petit appareil allongé, aux assises inégales mais bien réglées (fig. 7). Les entourages de baies en grand appareil de granit s'inscrivent parfaitement

dans les assises de schiste. Les baies sont généreuses, couvertes d'un linteau légèrement délardé. Les fenêtres sont munies de gonds de volets extérieurs. La porte principale, au centre de la façade nord conserve ses vantaux et son imposte d'origine. Son seuil est en cohérence avec le niveau actuel de la chaussée. De même la fenêtre de l'étage de la même travée conserve son huisserie ancienne. L'angle oriental est renforcé d'une chaîne d'angle en grand appareil de granit. L'absence de cet élément à l'angle occidental peut traduire une amputation de l'édifice liée à la construction plus tardive de la maison voisine.

Fig. 7 Vue de la façade nord de l'ancien hôtel du Lion d'Or. On note à droite, la maison construite au XIXe siècle.

Cliché L. Beuchet, Inrap



La façade orientale montre les mêmes caractéristiques que la façade nord (fig. 8). On note également le niveau de la porte cohérent avec le niveau de la place. Une chaîne d'angle visible à l'étage marque la largeur initiale du bâtiment, avant son extension vers le sud durant le XIXe siècle.

Fig. 8 Vue de la façade orientale de l'ancien hôtel du Lion d'Or. On note à gauche l'ajout d'une aile au XIXe ou début XXe siècle.

Cliché L. Beuchet, Inrap



Enfin, la façade sur cour, au sud, montre un niveau supplémentaire correspondant à l'accès à la cave qui se fait par une large porte, dont les piédroits de granit sont parfaitement intégrés à la maçonnerie de blocs de schiste (fig. 9). Celle-ci, moins soignée que sur les façades sur la rue et la place, reste

très homogène, sans reprise importante. Une fenêtre éclaire la pièce occidentale de la cave, tandis que la pièce orientale n'est percée que de deux soupiraux, dont un est partiellement obstrué par le mur en retour de l'extension. Un second s'ouvre dans la cave de cette dernière. Un troisième soupirail a été reperçé à l'ouest de la porte.

Fig. 9 Vue de la façade sud, côté cour, de l'ancien hôtel du Lion d'Or.

Cliché L. Beuchet, Inrap



A l'intérieur, seul l'étage de cave a fait l'objet d'une étude rapide. Il montre un plan tripartite, divisé par des refends en maçonnerie de schiste (**fig. 10**). L'espace central ouvert sur la cour, forme la cage d'escalier montant en fond en comble et dessert deux pièces. A l'est, une cave n'est éclairée que par deux soupiraux ouverts au sud, un troisième, prévu à l'est, semble avoir été obstrué très tôt, sans doute lors d'un changement de programme. Les maçonneries ont fait l'objet d'un nettoyage rapide, mettant en évidence la grande homogénéité de la construction (**fig. 10**, vues 1 et 2). Les assises de moellons de schiste présentent à intervalle régulier des arases de réglage, dont une correspond à la base de l'embrasure des soupiraux. Le plancher du rez-de chaussée est en grande partie d'origine. Il repose sur des solives ancrées dans les murs porteurs et soutenu par une poutre maitresse transversale. Celle-ci a fait l'objet d'une reprise de soutènement en sous-œuvre, au nord. Un faux-plafond formé d'un hourdis de torchis soutenu par un lattis cloué en sous-face des solives est encore visible sur une large surface de la pièce.

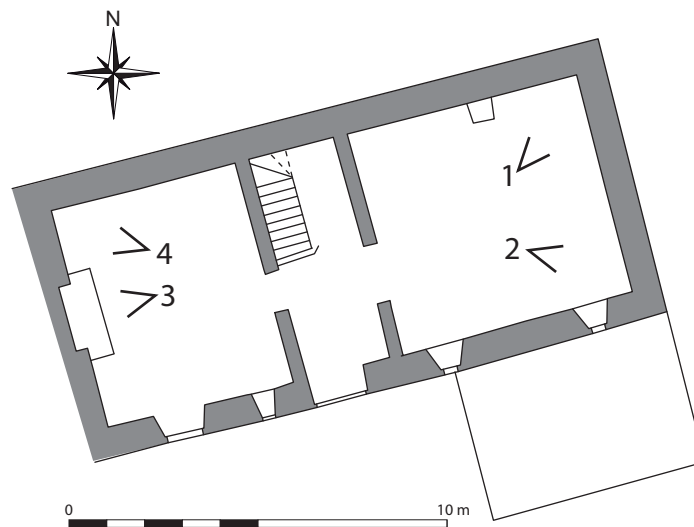
La pièce occidentale est éclairée par une fenêtre sur la cour. Une cheminée est engagée dans le pignon ouest (**fig. 10**, vue 3). Son foyer est encadré de tableaux en grand appareil de granit, sans mouluration ni décor. Le faux-manteau de granit est formé de consoles à mouluration simple supportant un linteau monolithe. Le sol de la pièce et le foyer de la cheminée ont été surélevés récemment par la réalisation d'une dalle de béton de ciment. La liaison du tableau nord et du faux-manteau de la cheminée avec la maçonnerie a fait l'objet d'une analyse plus fine, après piquetage de l'enduit de mortier de chaux (figure 10, vue 4). L'ensemble montre une construction extrêmement homogène, composée de moellons de schiste liés au mortier de chaux sableux rougeâtre, disposés en assises dans lesquelles s'insèrent parfaitement les éléments en besace du tableau et les éléments du faux-manteau de la cheminée, traduisant la parfaite contemporanéité de leur mise en œuvre.



1



2



3



4

Fig. 10 Plan général et vues de la cave de l'hôtel du Lion d'Or.

Levé F. Boumier, DAO et clichés L. Beuchet

3.4 Sondages archéologiques

Deux sondages de 4 m² environ ont été pratiqués dans les angles opposés de la cave. Le premier est situé dans l'angle sud-est de la pièce orientale (**fig. 11**). Il a mis au jour une stratigraphie assez simple, épaisse de 0,50 m environ. Le sondage a été stoppé en surface d'un niveau composé d'argile et de plaquettes de schiste, stérile. Ce terrain ne semble pas être en place. Il pourrait s'agir de colluvions de bas de pente, ou d'altérites remaniées (US

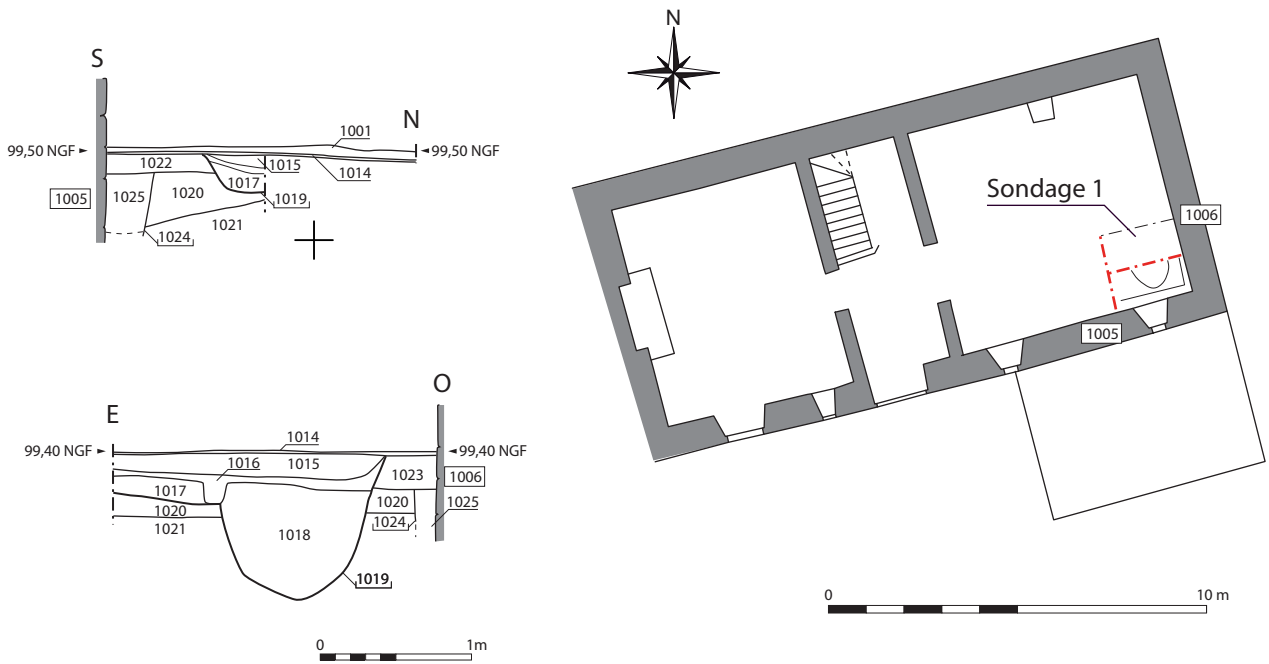


Fig. 11 Sondage 1, vues et coupes stratigraphiques.

Levé G. Jouquand, DAO et clichés L. Beuchet

1021). Il est recouvert par un niveau d'argile marbrée, grise à orangé, très compacte, mêlée de quelques petits éléments de schiste (US 1020). Ce niveau est recoupé par la tranchée de fondation des murs du bâtiment (US 1024), comblée par un sédiment argilo-sableux brun, mêlé de nodules d'argile ocre et de quelques blocs décimétriques (US 1025). L'ensemble est recouvert par un remblai composé d'une matrice argileuse grise à orangé, mêlé de petits blocs de schiste, de nodules de mortier de chaux sableux identique à celui liant les maçonneries 1005 et 1006 (US 1022 et 1023). Un creusement recoupe ce remblai. Il présente un profil irrégulier, plus profond à l'est (creusement 1019). Il est comblé dans la partie la plus profonde

de blocs de schiste noyés dans une matrice argileuse très plastique, mêlée de nodules de mortier (US 1018). Cette argile comble le fond de la partie moins profonde à l'ouest, mêlée de poches de sable ocre (US 1017). Une couche de ce même sable grossier, ocre, recouvre les deux remblais argileux (US 1016). Il est lui-même recouvert de scories de tailles très variables, semblant avoir été compactées en comblement supérieur de la fosse. L'ensemble, très oxydé, forme une croûte très dure à la surface plane. Le tout est recouvert d'un sol de terre battue composé de limon argileux très compact, parfois très riche en charbons (US 1014). Un niveau de recharges et de résidus d'occupation recouvre le tout, sur une épaisseur variable, ne dépassant pas toutefois 0,10 m. (US 1001).

Le second sondage a été ouvert dans l'angle nord-ouest de la pièce occidentale (fig. 12). La dalle de béton, enlevée par les services municipaux, est épaisse de 10 à 15 cm. Elle supporte une surélévation du foyer, également réalisée en béton (US 1007). Elle recouvre un sol de terre battue, riche en cendres et charbons de bois (US 1008), sur lequel repose un foyer constitué de briques posé de chant (US 1013). L'ensemble recouvre un épais remblai constitué de limon argileux mêlé de petits blocs de schiste et de nodules de mortier de chaux, composé de plusieurs strates (US 1009). Ce remblai s'appuie contre les maçonneries 1003 et 1004. Il recouvre un niveau d'argile grise assez homogène, semblable à celle observée dans le sondage 1 (US 1010), dans lequel est creusé la tranchée de fondation des murs du bâtiment (US 1011). Celle-ci, large de 0,40 m environ, n'a pas été sondée. Elle est comblée de limon argileux mêlé de blocs de schiste (US 1012).

Le troisième sondage a été réalisé, dans l'espace libre au nord de l'ancienne école Raoul II, sous forme d'une tranchée longue de 14 m environ et large de 1,60 m (fig. 13). Elle n'a mis au jour qu'une série de remblais, sur une épaisseur de 1,30 m environ. La base de la stratigraphie est composée d'un mélange de blocs de schiste et de limons argileux, assez homogène et stérile. Il est surmonté de remblais plus hétérogènes, composés de terre brune, de blocs de schiste gréseux et de poches de mortier de chaux, reposant parfois sur une couche de gravats de mortier. Ce niveau semble lié à la construction de l'école dans la seconde moitié du XX^e siècle. Il est surmonté de terre végétale, apportée pour la réalisation de l'espace vert.

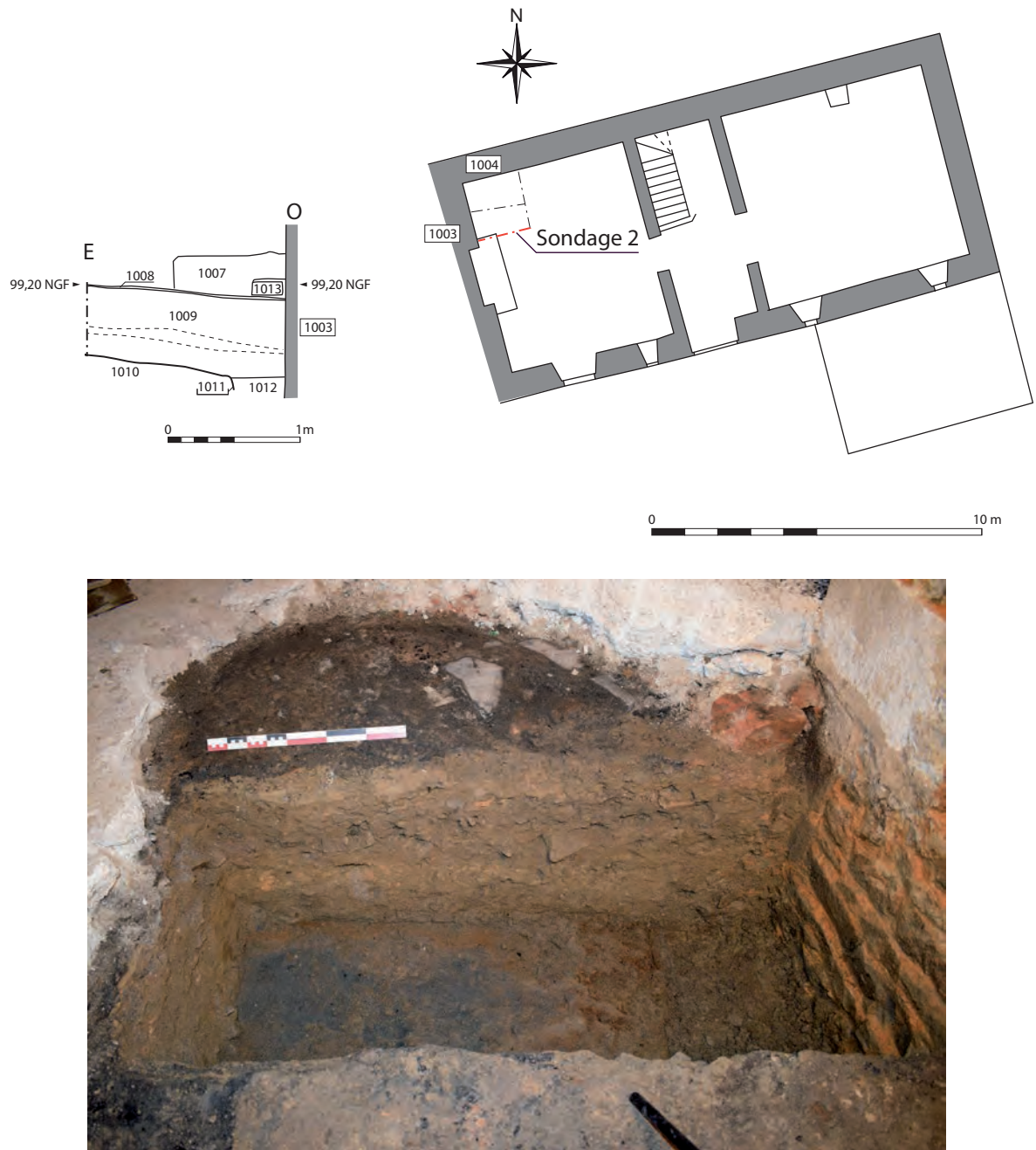


Fig. 12 Sondage 2, vues et coupes stratigraphiques.

Levé T. Béthus, DAO et clichés L. Beuchet

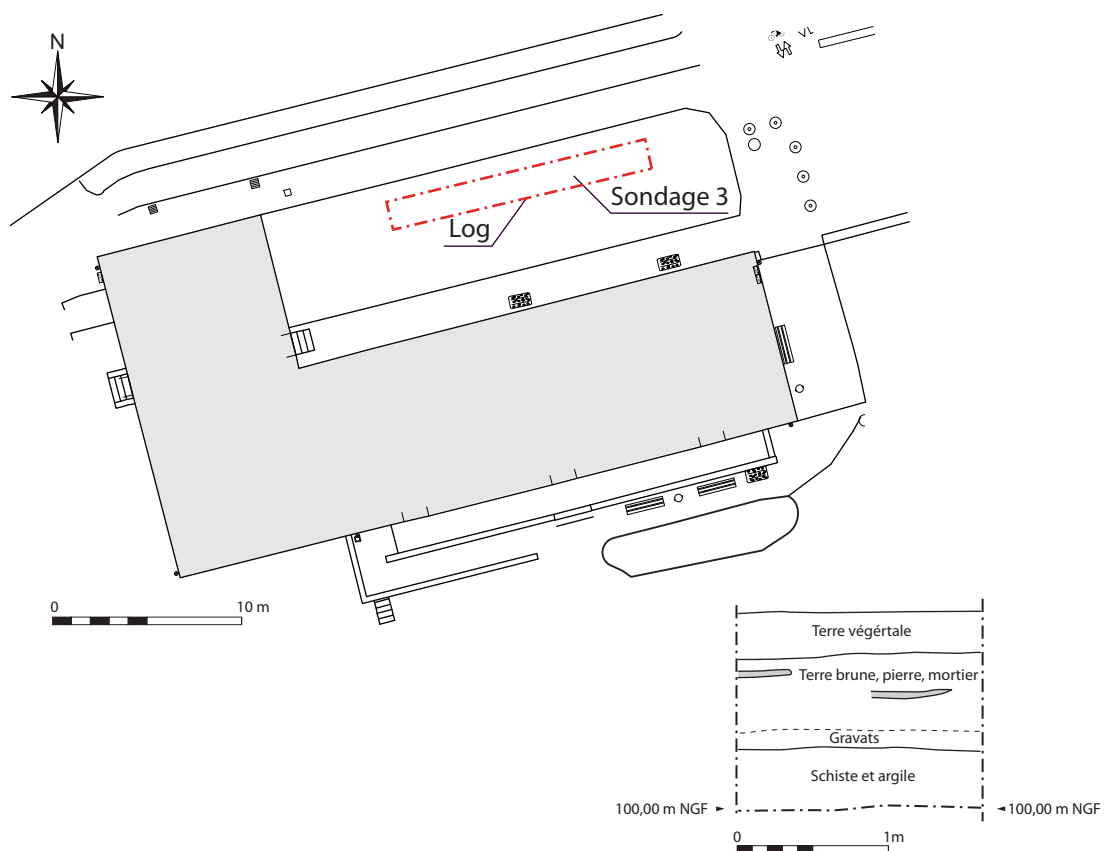


Fig. 13 Sondage 3, vue depuis le nord-ouest et coupes stratigraphiques schématisée (log).

Levé, DAO et cliché L. Beuchet

1.5 Eléments de chronologie et synthèse

Le mobilier mis au jour dans les différents sondages est relativement abondant. Les sols de la cave livrent des fragments de flaconnage et de gobeletterie de verre, de céramique et des monnaies datables de la fin du XIXe et du XXe siècle. Les remblais sous-jacents livrent quelques fragments de céramique, essentiellement du grès des ateliers du mortainais-donfontais, mêlés à de la vaisselle de faïence datables du XVIIIe au plus tôt. Aucun élément médiéval n'a été mis au jour.

Les sondages pratiqués dans la cave de l'ancien hôtel du Lion d'Or, ainsi que l'étude de celui-ci montrent une grande homogénéité de la construction qui semble implantée *ex nihilo*, peu après le percement de la nouvelle voie vers Rennes. Les éléments de datation concordent avec la période de réalisation des travaux à la fin du XVIIIe siècle selon la documentation. La tranchée 3, ouverte au nord de l'école Raoul II, ne livre aucun vestige. Les remblais superficiels mis au jour semblent liés à la construction de l'école ; les remblais sous-jacents peuvent marquer une phase plus ancienne de remblaiement, liée au percement de la route et au comblement de l'ancien étang de la Couarde. Le positionnement des sondages sur les documents anciens n'est pas toujours aisé (fig. 14 et 15). Il permet cependant de valider l'hypothèse de la construction de de l'hôtel du Lion d'Or consécutivement au percement de la nouvelle route vers Rennes à la fin du XVIIIe siècle. Les caractéristiques architecturales du bâtiment étudié, son organisation autour d'une cour, ses deux façades sur le boulevard et la place, sa distribution centrale par un escalier de fond en comble, la présence d'une cheminée dès l'origine dans une pièce en sous-sol plaident en faveur d'une vocation d'hôtellerie dès l'origine plutôt que celle d'habitation ou d'immeuble de rapport. L'hôtel, installé en bord de route, occupait alors une position isolée et marquait en quelque sorte la nouvelle entrée de ville.

Aucun vestige antérieur à cette construction n'a été mise au jour. Cette absence confirme les indications des documents anciens, ou cet espace, occupé par l'étang de la couarde jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, semble progressivement remblayé dès avant le percement de la nouvelle route de Rennes. Les vestiges de la porte et du boulevard de Rillé semblent s'être circonscrits à l'est de l'actuelle place Raoul II. Le plan publié par Robien montre le tracé partiel de cette barbacane, encore visible de nos jours. Il est possible de restituer par symétrie la partie manquante de cette barbacane, contre laquelle ont pu venir s'installer deux des bâtiments isolés à l'ouest de l'ancienne porte.

Fig. 14 Report de la localisation des sondages sur le cadastre ancien.

DAO F. Boumier et L. Beuchet





Fig. 15 Report de la localisation des sondages sur le plan « de Robien », vers 1756. On note la présence du tracé de la barbancane protégeant la porte de Rillé. L'espace vierge situé au sud-ouest, en symétrie, peut marquer la présence ancienne du reste de l'ouvrage.

DAO F. Boumier et L. Beuchet

2. Bibliographie

Amiot 2000

Amiot (C.), « Nouvelles observations sur le logis du château de Fougères en Bretagne », MSHAB, LXXVIII, pp. 401-434.

Bachelier 2013

Bachelier (J.), « Le château médiéval de Fougères, un siècle de recherches », in *Cent ans d'Histoire et d'Archéologie en Pays de Fougères, Centenaire de la Société d'Histoire et Archéologie du Pays de Fougères*, Fougères : Société d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Fougères, pp. 9-54.

Battais 2017

Battais (R.), 9-13 rue de la Fourchette, 3404, diagnostic, Cesson-Sévigné : INRAP GO.

Beuchet 2000

Beuchet (L.), *Le logis seigneurial du château de Fougères (Ille-et-Vilaine) Analyse archéologique du bâti*, 1607, diagnostic, Rennes : Afan.

Beuchet 2004

Beuchet (L.), *Le logis du château de Fougères (Ille-et-Vilaine), sondages d'évaluation archéologiques*, 2057, Cesson-Sévigné : Inrap.

Caziot 1985

Caziot (I.), *Fougères, le château*, 337, Rennes : Service Régional de l'Archéologie de Bretagne.

Champagne 1988

Champagne (F.), *Fougères, château-fort, 3e enceinte*, 1129, Rennes : Service Régional de l'Archéologie de Bretagne.

Sources documentaires

Arch. Municip. Fougères, Sans cote : Plan général du château de Fougères, dressé par Loiseleur, ingénieur, le 13 juillet 1738,

Bibl. Municipale de Rennes, sans cote : « Description historique, topographique et naturelle de l'ancienne Armorique, rédigé par Paul-Christophe de Robien vers 1756 (coll. Bibliothèque de Rennes – Les Champs Libres)

Arch. I & V, C 387-1 : Plan de la banlieue de Fougères pour Rennes avec les nouvelles directions, commençant du poteau de la tâche de Romagné et finissant au côté oriental de la rue de Rislé. Projet de nouveau tracé de la route de Rennes à Fougères. Plan-masse du château et du faubourg du gaz. Plume, encre de Chine et aquarelle. Non daté (fin XVIIIe).

Arch. I&V 3P_115_005 : plan cadastral de Fougères, 1821

3. Liste des figures

Fig. 1 Localisation des sondages sur le plan cadastral de Fougères, section AT.	25
Fig. 2 Vue générale de la tranchée 3, rebouchée à l'issue du diagnostic, depuis le nord-est.	25
Fig. 3 Vue de détail du plan « de Robien », daté de 1756.	26
Fig. 4 Plan général du château de Fougères dressé par Loiseleur en 1738.	26
Fig. 5 Plan du projet de percement de la nouvelle route de Rennes, fin XVIIIe s.	27
Fig. 6 Extrait de la feuille B1 du cadastre ancien de Fougères.	27
Fig. 7 Vue de la façade nord de l'ancien hôtel du Lion d'Or.	28
Fig. 8 Vue de la façade orientale de l'ancien hôtel du Lion d'Or.	28
Fig. 9 Vue de la façade sud, côté cour, de l'ancien hôtel du Lion d'Or.	29
Fig. 10 Plan général et vues de la cave de l'hôtel du Lion d'Or.	30
Fig. 11 Sondage 1, vues et coupes stratigraphiques.	31
Fig. 12 Sondage 2, vues et coupes stratigraphiques.	33
Fig. 13 Sondage 3, vue depuis le nord-ouest et coupes stratigraphiques schématique (log).	34
Fig. 14 Report de la localisation des sondages sur le cadastre ancien.	35
Fig. 15 Report de la localisation des sondages sur le plan « de Robien », vers 1756.	36

III. Inventaires techniques

Inventaire des US

Sondage	US	désignation	description	Interprétation	sur	sous	Synchrone	datation	mobilier
1	1000	Remblai / Sol	limon argilo-cendreau, stratifié, multiples recharges et niveaux de sols,	dernières occupations de la cave Est	1001			XXe	monnaies (Reichmark, Napoléon III, IIIe rép.), verre (gobeletterie, flaconnerie), céramique (faïence, porcelaine)
1	1001	Remblai / Sol	limon argileux et mortier	sol de la cave	1000	1014		XIXe-XXe	
2	1002	maçonnerie	cheminée pièce ouest, tableaux de grand appareil de granit, sans moulure, console à mouluration simple	cheminée			1003	XVIIIe	
2	1003	maçonnerie	moellons de schiste et mortier maigre sableux, ocre-rouge, assises de réglages toutes les 4 assises	mur ouest de la cave	1011		1002/1004	XVIIIe	
2	1004	maçonnerie	id 1003	mur nord de la cave	1011		1002/1003	XVIIIe	
1	1005	maçonnerie	moellons de schiste et mortier maigre sableux, ocre-rouge, assises de réglages toutes les 4 assises	mur sud de la cave	1024		1006	XVIIIe	
1	1006	maçonnerie	id 1005	mur est de la cave	1024		1005	XVIIIe	
2	1007	sol	béton de ciment	sol de la cave ouest	1008			XXe	
2	1008	Remblai/sol	limon argileux	sol	1009	1007		XIXe-XXe	
2	1009	remblai	limon argileux, cailloux de schiste, mortier	remblai de construction	1010	1008		XVIIIe	céramique
2	1010	remblai	argile grise, assez homogène	remblais anciens ou niveau de dépôt		1011			
2	1011	creusement		tranchée de fondation cave ouest	1010	1009	1003/1004	XVIIIe	
2	1012	remblai	argile grise et blocs de schiste	comblement tranchée de fondation	1011	1009		XVIIIe	
2	1013	maçonnerie	briques posées de chant	reprise du foyer de la cheminée 1002	1008	1007			
1	1014	sol	terre battue, argileuse, surface compacte, charbonneuse	sol de la cave est	1015	1001			
1	1015	remblai	scories, trsé oxydées, soudées par l'oxydation	comblement de la fosse 1019	1016	1014			
1	1016	remblai	sable grossier, ocre	comblement de la fosse 1019	1017/1018	1015			
1	1017	remblai	argile grise hétérogène, petites poches de sable ocre, petits blocs de schiste qqes charbons	comblement de la fosse 1019	1019	1016			
1	1018	remblai	argile grise plastique, nombreux blocs de schiste, nodules de mortier sableux ocre	comblement de la fosse 1019	1019	1016			
1	1019	creusement	fosse profil irrégulier, en cuvette à l'est	indéterminé	1023	1015 à 1018			
1	1020	remblai	argile compacte, hétérogène, marbrée grise et orangé, quelques petits blocs de schiste		1021	1023/1024			
1	1021	remblai	argile grise et blocs de schiste, semblable à 1010			1020			
1	1022	remblai	argile grise hétérogène, nodules d'argile orangée, nodules de mortier sableux ocre, petits blocs de schiste	remblai de construction du bâtiment équivalent à 1023	1025	1019	1023	XVIIIe	céramique
1	1023	remblai	id 1022	id 1022	1025	1019	1022	XVIIIe	
1	1024	creusement	creusement observé tout le long des maçonneries 1005 et 1006, largeur 0,30 m max	tranchée de fondation cave est	2021	1023	1005/1006	XVIIIe	
1	1025	remblai	argile brune, nodules d'argile ocre, nodules de mortier de chaux sableux, cailloux de schiste	comblement de al tranchée de fondation	1024	1023		XVIIIe	

Inventaire du mobilier

Diagnostic 2020: FOUGERES (35) RO : L. BEUCHET - arrêté SRA: 2020-162

Contenant 1 (caisse 10L)										
CERAMIQUE, TERRE CUITE										
Tr.	Fait	US	n° mob (=n° sac)	Objet, lot, vrac	Catégorie	Détermination	Nb de fgts ou poids	datation	période proposée	traitements
1		1000		vrac	céramique	grès au sel céramique glaçurée jaune, grès normand	5	Contemporain	XIXe-XXe	lavage
1		1000		objet	céramique	tuyaux de pipe	2	Contemporain	XIXe-XXe	lavage
1		1008		vrac	céramique	fragment bol en faïence	1	Contemporain	XXe	lavage
1		1009		Vrac	céramique	commune grossière, beige, grès normand, céramique à glaçure intérieure jaune	8	Moderne/contemporain	XVIIe	lavage
1		1009		objet	céramique	billes à jouer	2	Moderne/contemporain	XVIIe	lavage
1		1018		vrac	céramique	3 fragments d'un même pichet en grès normand, faïence blanche, céramique commune, tuile plate	7	Moderne/contemporain	XVIIe	lavage
1		1023		vrac	céramique	grès normand, céramique commune grossière, tuile plate	28	Moderne/contemporain	XVIIe	lavage
1		1025		vrac	céramique	anse plate en grès normand	1	Moderne/contemporain	XVIIe	lavage

Verre										
Tr.	Fait	US	n° mob (=n° sac)	Objet, lot, vrac	Catégorie	Détermination	Nb de fgts ou poids	datation	période proposée	traitements
1		1000		vrac	Verre	gobeletterie et flacottage	6	contemporain	XXe	aucun

monnaies										
Tr.	Fait	US	n° mob (=n° sac)	Objet, lot, vrac	Catégorie	Détermination	Nb de fgts ou poids	datation	période proposée	traitements
1		1000		objets	numismatique	francs, Ild Empire	11	contemporain	XIXe-XXe	aucun
1		1001		objets	numismatique	ind	1	contemporain	XIXe-XXe	aucun

Inventaire des photos

n° dossier	sujet	auteur
DSC_0492	sondage 1, vue générale US 1001	L. Beuchet
DSC_0493	sondage 1, vue générale US 1001	L. Beuchet
DSC_0494	élévation mur 1006	L. Beuchet
DSC_0495	élévation mur 1005	L. Beuchet
DSC_0496	sondage 2 vue générale élévatoins murs 1003/1004	L. Beuchet
DSC_0497	sondage 2, sol 1008	L. Beuchet
DSC_0498	sondage 2, sol 1008	L. Beuchet
DSC_0499	sondage 2, sol 1018	L. Beuchet
DSC_0500	vue générale élévation sud, sur cour, hôtel du Lion d'Or	L. Beuchet
DSC_0501	vue du soupirail Est, dans la cave de l'annexe	L. Beuchet
DSC_0502	vue générale élévation est, sur place, hôtel du Lion d'Or	L. Beuchet
DSC_0503	id	L. Beuchet
DSC_0504	vue générale élévation nord, sur rue, hôtel du Lion d'Or	L. Beuchet
DSC_0505	vue générale des bâtiments du futur CIAP's	L. Beuchet
DSC_0534	sondage 2, US 1010/1011	L. Beuchet
DSC_0535	sondage 2, coupe sud	L. Beuchet
DSC_0536	sondage 2, coupe sud	L. Beuchet
DSC_0537	sondage 2, coupe sud	L. Beuchet
DSC_0538	sondage 2, US 1010/1011	L. Beuchet
DSC_0540	sondage 1, vue générale fin fouille	L. Beuchet
DSC_0541	sondage 1, vue générale fin fouille	L. Beuchet
DSC_0542	sondage 1, coupe nord	L. Beuchet
DSC_0543	sondage 1, coupe ouest	L. Beuchet
DSC_0544	sondage 1, coupe ouest	L. Beuchet
DSC_0545	sondage 1, coupe ouest	L. Beuchet
DSC_0546	sondage 1, coupe nord	L. Beuchet
DSC_0547	vue générale cheminée 1002	L. Beuchet
DSC_0548	détail tableau nord cheminée 1002	L. Beuchet
DSC_0549	angles murs 1003/1004	L. Beuchet
DSC_0550	liaison 1002/1003	L. Beuchet
DSC_0551	élévation 1003	L. Beuchet
DSC_0552	élévation 1004	L. Beuchet
DSC_0553	élévation 1004	L. Beuchet
DSC_0554	sondage 2, vue générale	L. Beuchet
DSC_0555	détail console cheminée 1002	L. Beuchet
DSC_0556	détail console cheminée 1002	L. Beuchet
DSC_0557	plafond pièce est	L. Beuchet
DSC_0558	plafond pièce est	L. Beuchet
DSC_0559	murs nord et est pièce est	L. Beuchet
DSC_0560	élévation 1006 détail	L. Beuchet
DSC_0561	élévation 1006 détail	L. Beuchet
DSC_0562	élévation 1006 détail	L. Beuchet
DSC_0563	élévation 1005 détail	L. Beuchet
DSC_0564	élévation 1005 détail	L. Beuchet
DSC_0565	élévation 1006 détail	L. Beuchet
DSC_0566	élévation 1006 détail	L. Beuchet
DSC_0567	élévation angle 1005/1006	L. Beuchet

n° dossier	sujet	auteur
DSC_0568	tranché sondage 3 vue générale	L. Beuchet
DSC_0569	tranché sondage 3 vue générale	L. Beuchet
DSC_0570	tranché sondage 3, log	L. Beuchet
DSC_0571	tranché sondage 3 vue générale	L. Beuchet
DSC_0572	tranché sondage 3, log	L. Beuchet
DSC_0573	vue générale après rebouchage	L. Beuchet
DSC_0574	vue générale après rebouchage	L. Beuchet

Inventaire des minutes

n°	sujet	échelle	auteurs
1	sondage 1, coupes, tranchée sondage 3, log	1/20e	L. Beuchet / G. Jouquand
2	sondage 2, coupe	1/20e	T. Béthus



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Chronologie

Epoque moderne
Epoque contemporaine

Sujets et thèmes

Urbanisme
Maison

Mobilier

Céramique
Verre
Monnaies

Le diagnostic réalisé sur les parcelles 98, 99 et 100, section AT du cadastre de Fougères a été réalisé sur prescription du service régional de l'Archéologie de Bretagne, en préalable à la restructuration du bâti pour l'implantation d'un centre d'interprétation des patrimoines. Le terrain est situé en périphérie immédiate du château de Fougères, et d'un ancien ouvrage de défense de l'entrée de la ville close médiévale. L'étude de documents graphiques anciens montre que le secteur a été fortement restructuré à la fin du XVIII^e siècle pour le percement d'une nouvelle route vers Rennes. L'analyse du bâti de l'ancien hôtel du Lion d'Or montre la grande homogénéité de la construction, datable de la fin du XVIII^e siècle, en lien avec le nouvel axe de circulation. Les sondages pratiqués, notamment, dans la cave du bâtiment confirment cette datation et l'absence d'occupations antérieures.

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon
CS 67 737
35 577 Cesson-Sévigné

www.inrap.fr